

PLAN DU PROJET (SCI L'Orée des Noëls/CAILLE)

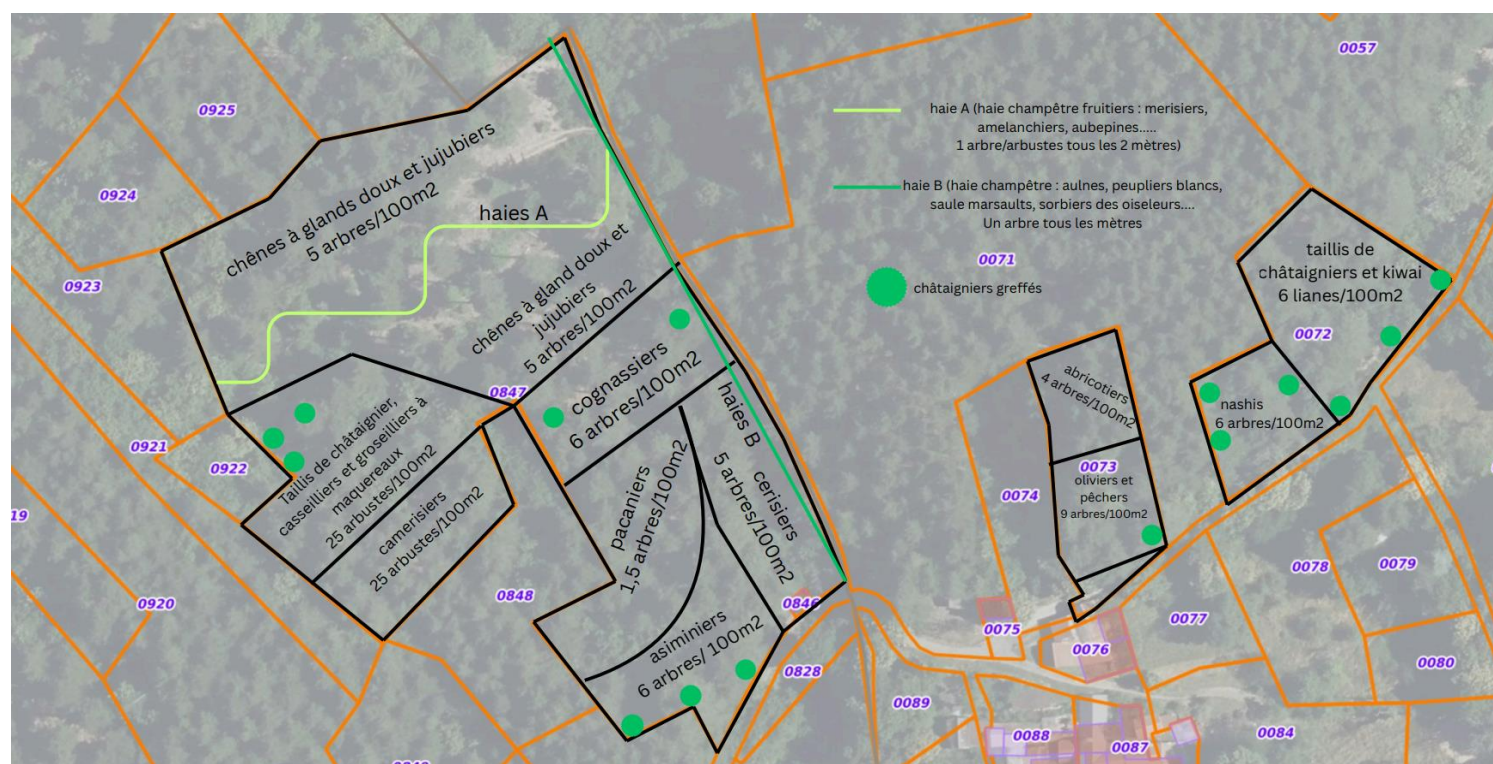
Objectif du projet :

Projet de défrichement de pins résineux sur 1,6390 ha pour la création d'un verger agroécologique et la conservation de la biodiversité. Le projet se situe dans la commune de Pontails-et-Brésis 30450 Le Gard au lieu-dit « Les Noëls ». Les 3 parcelles concernées sont F 0847, F 0072 et F 0073.

Contexte du projet :

Les 3 parcelles en question sont actuellement occupées par un peuplement de pins résineux (majoritairement des pins laricios), qui ne présente pas de valeur écologique ou paysagère significative. Le projet vise à remplacer ce peuplement monoculte par des vergers agroécologiques diversifiés, intégrant :

- La conservation et la rénovation de vieux châtaigniers greffés d'intérêt patrimonial.
- L'utilisation des taillis de châtaigniers existants comme tuteurs vivants pour la culture de kiwai (*Actinidia arguta*) en agroforesterie.
- Une haie champêtre fruitière serpentée (aubépines, merisiers, amélanchiers, etc.) en bordure du chemin forestier pour la protection du sol, brise-vent et abri pour la faune.
- Une haie champêtre forestière (aulne, peupliers blancs, saules marsaults, sorbiers des oiseleurs etc.) en limite de la parcelle 0847 pour créer un corridor écologique et la protection du sol.
- Des arbres fruitiers (cognassiers, cerisiers, asiminiers, abricotiers, pêchers, jujubiers et nashis), des arbustes fruitiers (camérisiers, casseilliers et groseilliers à maquereaux), arbres à noyaux (pacaniers et oliviers) et arbres à gland (châtaigniers et chênes à glands doux).
- La préservation de troncs morts de châtaigniers morts pour servir d'habitat aux chauves-souris, oiseaux, insectes et espèces saproxyliques.



Modalités techniques :

- Défrichage ciblé des pins résineux uniquement.
- Préservation de tous les châtaigniers anciens greffés. Une taille de rénovation sera réalisée pour leur redonner vigueur et productivité.
- Des nouvelles plantations selon le schéma ci-dessus. Les houppiers des pins démantelés seront utilisés pour délimiter les différentes zones de plantation et protéger le sol, ou broyés pour protéger le sol autour des plantations. Les vergers fruitiers seront plantés en respectant les principes de l'agroforesterie : diversité des espèces, préservation de la biodiversité et création d'habitats pour la faune.
- Création des deux haies :
 - Une haie champêtre fruitière serpentée en bordure du chemin forestier qui traverse la parcelle 0847 (120 m linéaires). La forme serpentée de cette haie est pour maximiser son intégration naturelle, sa fonction brise-vent et sa fonction d'abri pour la faune. Les espèces végétales utilisées seront d'origine locale.
 - Une haie champêtre forestière en limite de la parcelle 0847 et un vallon avec une ouverture pour le chemin forestier (120 m linéaires). Les espèces végétales utilisées seront d'origine locale.
- Conservation des troncs de châtaigniers morts dans les vergers.
- Utilisation des taillis de châtaigniers comme tuteurs vivants pour les kiwai (méthode agroécologique éprouvée, sans structure métallique).

Objectifs environnementaux et agricoles :

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réhabilitation écologique, de restauration de la biodiversité et de production locale durable. Il vise à :

- Remplacer un peuplement forestier peu diversifié par un système agroforestier productif et vivant.
- Créer des corridors et habitats pour la faune (chauves-souris, oiseaux, insectes pollinisateurs).
- Préserver le patrimoine arboricole local (châtaigniers anciens).
- Favoriser l'agriculture de proximité et la résilience climatique.